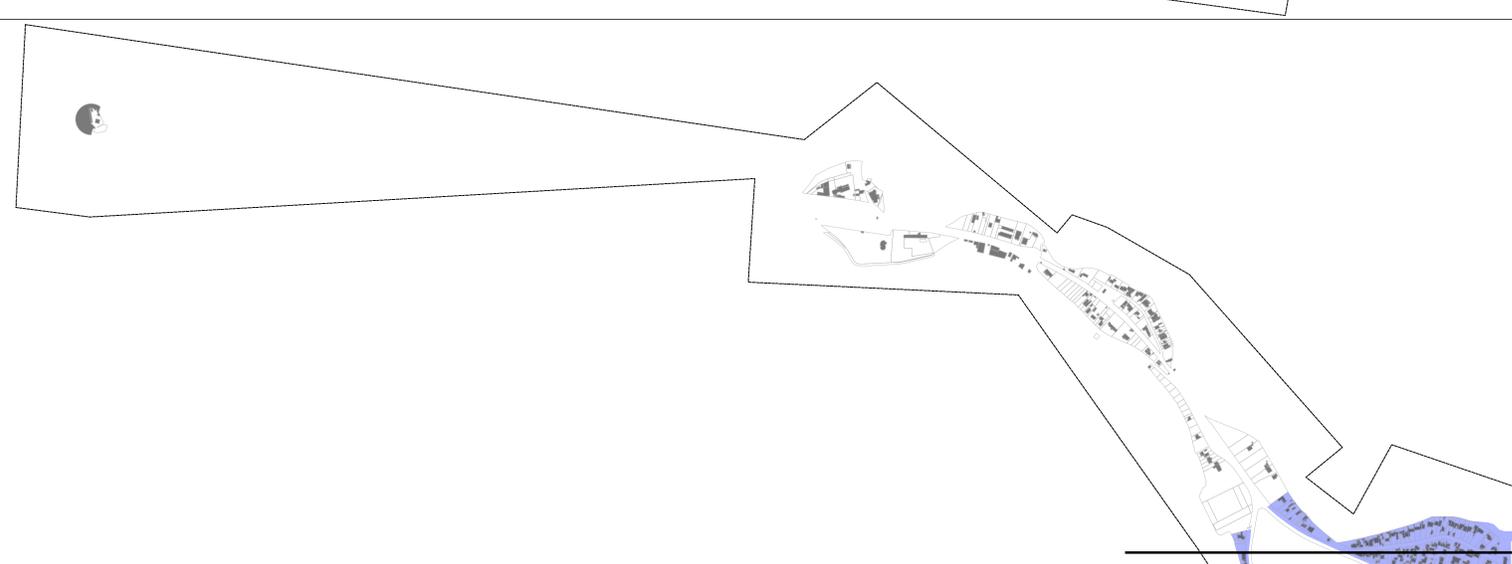


DROIT DE PREEMPTION URBAIN

■ Périmètre du droit de préemption urbain





Fouras-les-Bains
L'Esprit Presqu'île

Département de la Charente-Maritime

Commune de Fouras



PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N° 5.2



DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du : 02/12/2021

Le Maire Daniel COBBI



id@ville
49100 FOURAS
05 49 49 00 00
id@ville.com